

**MINISTRE DE LA COMMUNICATION,
DE LA CULTURE, DES ARTS
ET DU TOURISME**

.....
SECRETARIAT GENERAL

.....
DIRECTION GENERALE DU TOURISME

.....
**OBSERVATOIRE NATIONAL
DU TOURISME**



BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice



BAROMETRE TRIMESTRIEL DU TOURISME N°035

QUATRIEME TRIMESTRE 2022



Village artisanal de Ouagadougou

Mars 2023

TABLE DES MATIERES

Liste des graphiques.....	ii
Liste des tableaux.....	ii
Liste des sigles	iii
Avant-propos de Madame la Directrice générale du tourisme	iv
Méthodologie de la collecte	v
I. Tendances de l'activité touristique au quatrième trimestre 2022	1
I. 1. Activité hôtelière.....	1
I. 1. 1. Evolution des indicateurs d'activités.....	1
I. 1. 1. 1. Variations trimestrielles	1
I. 1. 1. 2. Variations mensuelles	1
I. 1. 1. 3. Glissement annuel.....	2
I. 1. 2. Ratios de performance	3
I.1. 3. Motifs de séjours dans les ETH	3
I.2. Activité de voyages	4
II. Opinions des professionnels	5
II. 1. Au quatrième trimestre 2022	5
II.1.1. Opinions des hôteliers.....	5
II.1.2. Opinions des promoteurs d'agences de voyages.....	6
II. 2. Perspectives au premier trimestre 2023.....	7
II. 2.1. Au niveau de l'hôtellerie	7
II. 2. 2. Au niveau du sous-secteur voyages	8
III. Zoom sur le Mémorial Thomas SANKARA.....	9
IV. Informations sur la Journée mondiale du tourisme	10
V. Tourisme infos veille	10
V. 1. Evènements du quatrième trimestre 2022.....	10
V. 2. Evènements du deuxième trimestre 2023	10

Liste des graphiques

Graphique I : Variations trimestrielles des indicateurs hôteliers au Trim4_2022 -----	1
Graphique II : Variations mensuelles des indicateurs hôteliers au Trim4_2022 -----	2
Graphique III: Glissement annuel : Trim4_2022/Trim4_2021 -----	2
Graphique IV : Arrivées par principaux motifs de déplacement au Trim.4_2022-----	4
Graphique V : Avis des professionnels de l'hôtellerie sur le climat des affaires au Trim4_2022 -----	5
Graphique VI : Avis des hôteliers sur les indicateurs de performance des ETH au Trim4_2022 -----	5
Graphique VII : Réajustement des tarifs hôteliers au cours du Trim4_2022 -----	6
Graphique VIII : Avis des professionnels de voyages sur le climat des affaires au Trim4_2022-----	6
Graphique IX : Avis des agents de voyages sur l'évolution des indicateurs de performance des AVT au Trim4_2022 -----	6
Graphique X : Avis des hôteliers sur le climat des affaires au Trim1_2023 -----	7
Graphique XI : Prévisions des hôteliers sur l'évolution des indicateurs de performance hôtelières au Trim.1_2023-----	7
Graphique XII : Réajustement des tarifs hôteliers au cours du Trim1_2023 -----	7
Graphique XIII : Avis des professionnels de voyages sur l'évolution probable du climat des affaires au Trim.1_2023 -----	8
Graphique XIV : Avis des professionnels de voyages sur l'évolution du chiffre d'affaires au Trim.1_2023	8

Liste des tableaux

Tableau 1: répartition de l'échantillon par ville	v
Tableau 2 : TO et TF mensuels des ETH au Trim4_2022	3

Liste des sigles

0*	Catégorie utilitaire
AVT	Agence de voyages et de tourisme
BTT	Baromètre trimestriel du tourisme
Cat.	Catégorie
CENASA	Centre national des arts du spectacle et de l'audiovisuel
CIM-TS	Comité international du mémorial Thomas SANKARA
DGT	Direction générale du tourisme
ETH	Etablissement touristique d'hébergement
FIDO	Festival International de Danse de Ouagadougou
GPNAL	Grand Prix National des Arts et des Lettres
FESPACO	Festival International du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou
IATA	International Air Transport Association
JMT	Journée Mondiale du Tourisme
MCCAT	Ministère de la communication, de la culture, des arts et du tourisme
MICA	Marché International du Cinéma et de l'Audiovisuel
NAK	Nuits atypiques de Koudougou
OBSTOUR	Observatoire national du tourisme
OMT	Organisation mondiale du tourisme
ONTB	Office national du tourisme burkinabè
RDP	Révolution démocratique et populaire
SAMAO	Semaine des Activités Minières de l'Afrique de l'Ouest
SICOT	Salon International du Coton et du Textile
SNC	Semaine Nationale de la Culture
TF	Taux de fréquentation
TO	Taux d'occupation
Trim.	Trimestre

Avant-propos de Madame la Directrice générale du tourisme

La Direction Générale du Tourisme a le plaisir de mettre à la disposition du public burkinabè et des utilisateurs des statistiques touristiques le numéro 035 du baromètre trimestriel du tourisme burkinabè.

Le présent numéro, donne d'une part un aperçu des tendances de l'activité touristique au quatrième trimestre 2022 et d'autre part, fait des prévisions sur l'évolution de celle-ci au premier trimestre 2023.

Par ailleurs, il répertorie les événements culturels, sportifs et touristiques d'envergure nationale et internationale du quatrième trimestre 2022 et du deuxième trimestre 2023 ayant un impact sur l'activité touristique.

Ce document a été produit avec le concours des partenaires. Nous profitons de cette occasion pour remercier l'ensemble de ces partenaires et souhaitons que cette collaboration s'intensifie davantage afin de permettre la parution régulière des prochains numéros du baromètre trimestriel du tourisme.

La DGT poursuivra ses efforts pour améliorer le contenu de ce document avec le concours de tous les acteurs en prenant en compte leurs critiques et suggestions.

Bon usage à toutes et à tous !

Méthodologie de la collecte

Le baromètre trimestriel du tourisme présente une évolution rétrospective et prospective de l'activité touristique à court terme. Les statistiques trimestrielles y présentées ont été compilées à partir des fiches de collecte des statistiques hôtelières et un questionnaire administré aux gérants des établissements touristiques d'hébergement (ETH) et AVT de l'échantillon.

La collecte des données s'est faite auprès des ETH de huit (08) régions administratives que sont : les Hauts Bassins, le Centre-Ouest, le Centre-Est, le Nord, l'Est, le Centre-Nord, la Boucle Mouhoun et le Centre. Elle a aussi concerné des agences de voyages et de tourisme (AVT) de la région du Centre et des Hauts-Bassins. Il faut relever que l'objectif visé était de couvrir 115 ETH et 22 AVT afin d'obtenir des résultats exhaustifs.

Outre ces collectes de données quantitatives et d'opinions, il est procédé à une collecte de veille touristique qui se fait à travers divers supports d'informations notamment la presse en ligne, la presse audio-visuelle etc. afin de recenser les événements culturels, touristiques et sportifs à venir et susceptibles d'influer sur l'activité touristique.

La phase de la saisie et du traitement des données a été réalisée après la collecte des données par les agents du service de la synthèse économique et prospective.

Tableau 1: répartition de l'échantillon par ville

N°	Entreprise touristiques	ETH	AVT
01	Centre	45	20
02	Hauts Bassins	10	2
03	Centre-Ouest	10	-
04	Centre-Est	10	-
05	Centre-Nord	10	-
06	Boucle Mouhoun	10	-
07	Nord	10	-
08	Est	10	-
	Total	115	22

Source : échantillonnage, base de données Obstour/DGT

I. Tendances de l'activité touristique au quatrième trimestre 2022

I. 1. Activité hôtelière

I. 1. 1. Evolution des indicateurs d'activités

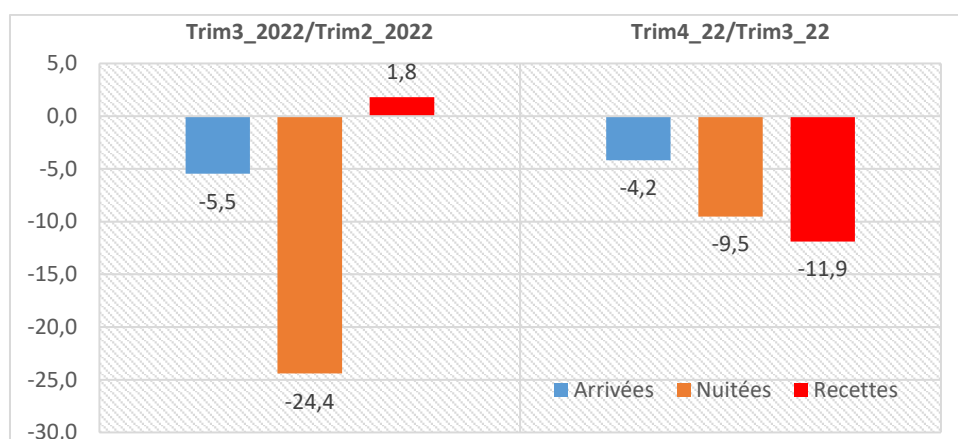
I. 1. 1. 1. Variations trimestrielles

Le secteur de l'hôtellerie a affiché une orientation défavorable au cours du quatrième trimestre 2022 comme l'indique les indicateurs d'activités.

En effet, comparativement au troisième trimestre 2022, l'on enregistre une baisse des arrivées, des nuitées et des recettes respectivement de 4,2%, 9,5% et 11,9%. Cette tendance baissière est aussi observée au niveau des arrivées et des nuitées au troisième trimestre 2022 par rapport au deuxième trimestre 2022.

Ce résultat serait dû aux événements socio-politiques survenus dans le pays à la fin du troisième trimestre 2022.

Graphique I : Variations trimestrielles des indicateurs hôteliers au Trim4_2022



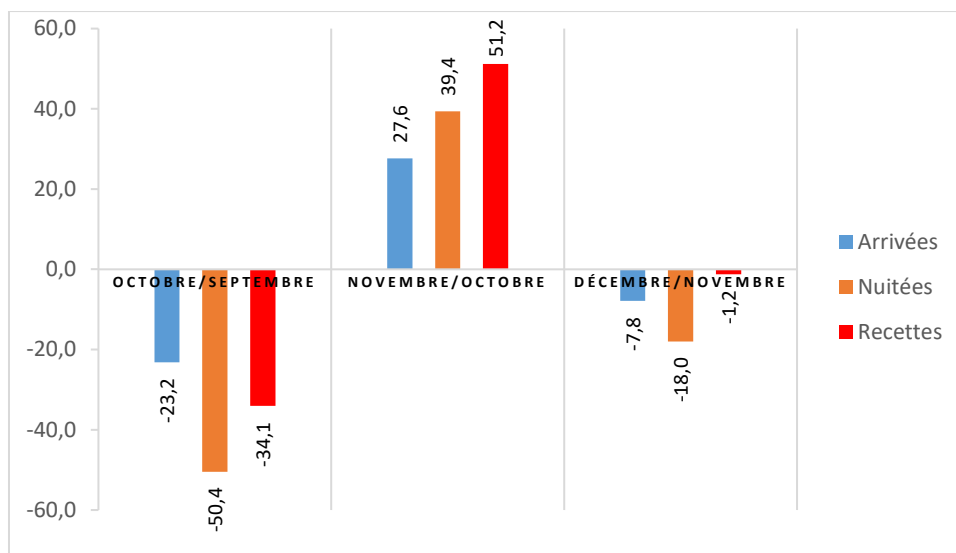
Source : base de données Obstour/DGT, 2022

I. 1. 1. 2. Variations mensuelles

En variations mensuelles, l'on enregistre une forte baisse de l'activité hôtelière au mois d'octobre par rapport à septembre 2022. Au mois de novembre, on observe une amélioration du niveau de l'activité. En effet, au cours de ce mois les arrivées, les nuitées et les recettes ont connu une forte hausse respectivement de l'ordre de 27,6%, de 39,4% et 51,2%.

Cette tendance s'expliquerait par les mêmes événements socio-politiques susmentionnés avec leur conséquence néfaste sur l'économie.

Graphique II : Variations mensuelles des indicateurs hôteliers au Trim4_2022

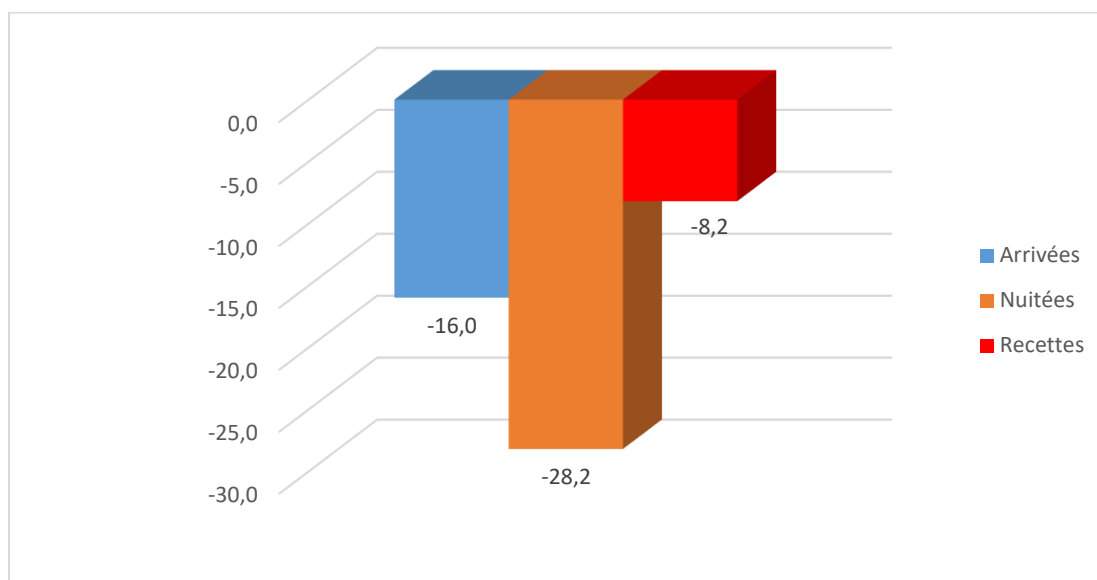


Source : base de données Obstour/DGT, 2022

I. 1. 1. 3. Glissement annuel

En glissement annuel, l'activité d'hébergement réalise une performance négative au quatrième trimestre 2022 par rapport à la même période de 2021. Il faut cependant relever que cette situation pourrait être expliquée par l'instabilité qu'a connu le pays.

Graphique III: Glissement annuel : Trim4_2022/Trim4_2021



Source : base de données Obstour/DGT, 2022

I. 1. 2. Ratios de performance

Au cours de ce trimestre, les taux d'occupation moyens se sont situés entre 11,10% et 35,60% dans toutes les catégories d'ETH.

Quant aux taux de fréquentation moyens, ils se situent entre 5,81% et 26,71%

Le tableau suivant donne un aperçu de l'évolution mensuelle de ces taux au cours de la période de l'étude.

Tableau 2 : TO et TF mensuels des ETH au Trim4_2022

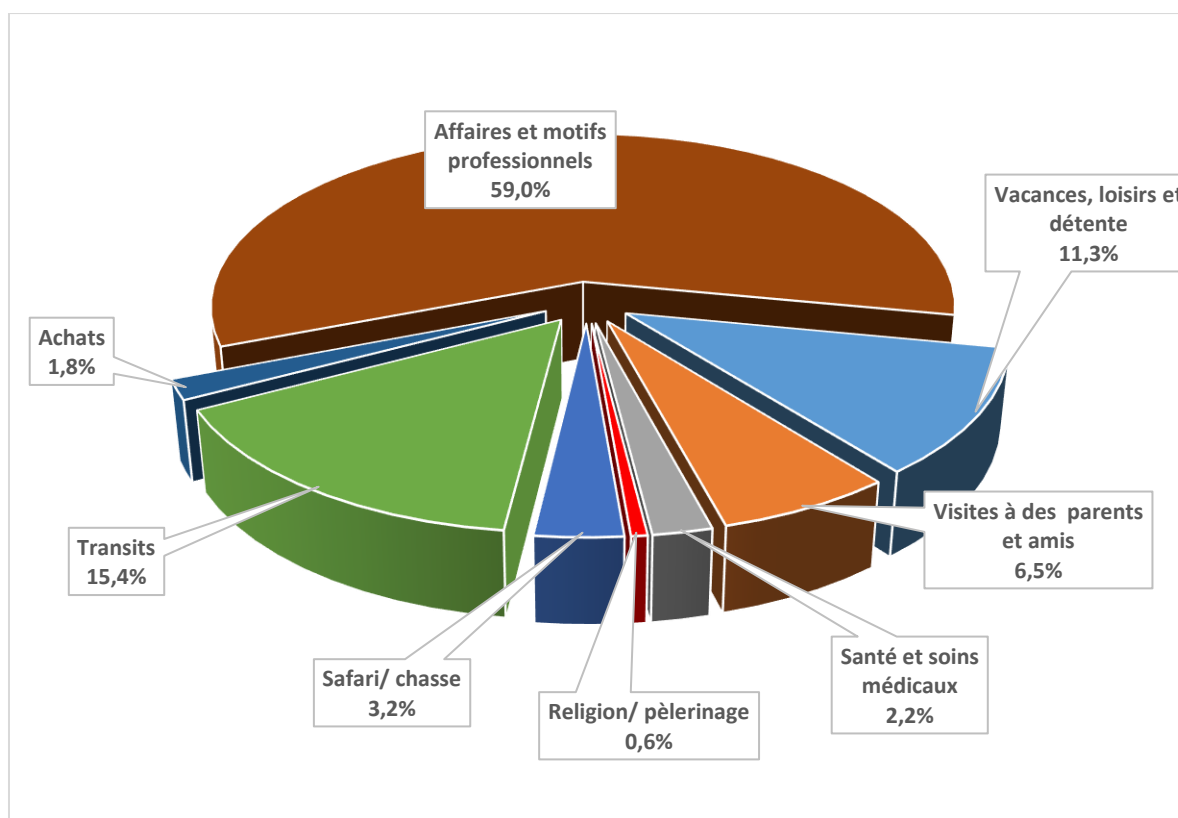
Cat. ETH	Taux de fréquentation moyen (%)			Taux d'occupation moyen (%)		
	Octobre	Novembre	Décembre	Octobre	Novembre	Décembre
0*	5,8	6,2	5,9	11,7	12,1	11,1
1*	7,3	9,3	8,7	13,8	19,1	17,6
2*	18,2	25,9	26,7	23,2	34,2	31,3
3*	7,0	8,9	6,9	11,2	15,6	12,9
4*/5*	12,6	17,9	15,1	24,9	35,6	27,3

Source : base de données Obstour/DGT, 2022.

I.1. 3. Motifs de séjours dans les ETH

Les motifs de séjours des touristes dans les ETH sont dominés par le motif “Affaires et motifs professionnels”. Il représente 59,0% des arrivées. Pour les motifs “Transit”, “Vacances, loisirs et détente” et “Visites à des parents et amis”, ils représentent respectivement 15,4%, 11,3% et 6,5% des arrivées globales.

Graphique IV : Arrivées par principaux motifs de déplacement au Trim.4_2022



Source : base de données Obstour/DGT, 2022

I.2. Activité de voyages

Au titre de la billetterie, les agences de voyages et de tourisme de l'échantillon (13 AVT agréées IATA) ont émis au total 6 105 billets au cours du quatrième trimestre 2022, soit une moyenne de 470 billets par agence. La vente de ces billets a généré un chiffre d'affaires global brut de l'ordre de 2 683, 5 millions de FCFA.

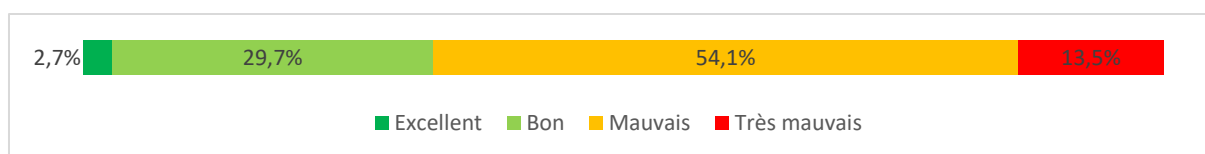
II. Opinions des professionnels

II. 1. Au quatrième trimestre 2022

II.1.1. Opinions des hôteliers

Le sondage d'opinion vient corroborer le contexte difficile dans lequel les activités hôtelières ont évolué. En effet, plus de 2/3 des hôteliers sondés estiment que le climat des affaires a été défavorable.

Graphique V : Avis des professionnels de l'hôtellerie sur le climat des affaires au Trim4_2022

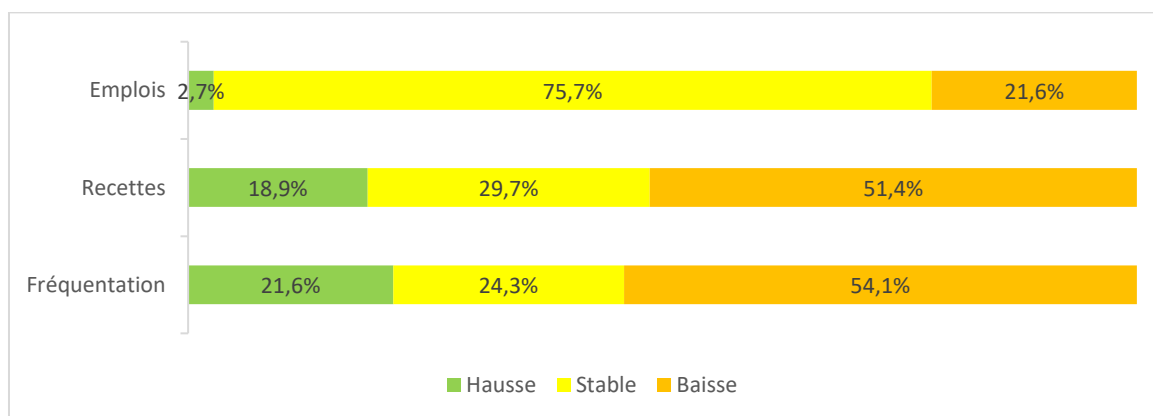


Source : Enquête Obstour/DGT, 2022

Concernant la fréquentation et les recettes des ETH, respectivement 54,1% et 51,4% des professionnels sondés estiment qu'elles sont en baisse au cours de ce trimestre.

Le contexte difficile a poussé 21,6% des professionnels sondés à opérer des suppressions d'emplois.

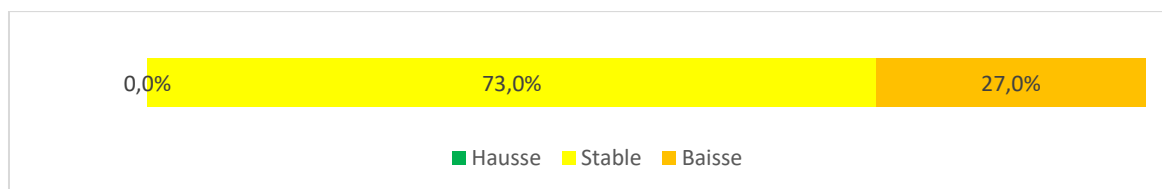
Graphique VI : Avis des hôteliers sur les indicateurs de performance des ETH au Trim4_2022



Source : Enquête Obstour/DGT, 2022

Relativement aux tarifs pratiqués, 27,0% des hôteliers ont déclaré avoir opéré une baisse de tarifs au cours du trimestre.

Graphique VII : Réajustement des tarifs hôteliers au cours du Trim4_2022

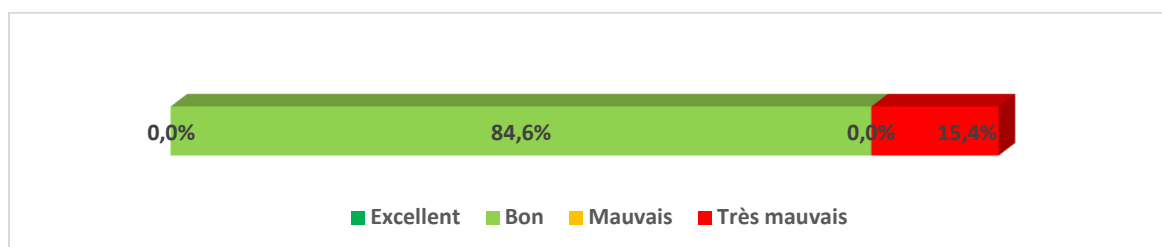


Source : Enquête Obstour/DGT, 2022

II.1.2. Opinions des promoteurs d'agences de voyages

Dans le sous-secteur voyages, relativement au climat des affaires, 15,4% des professionnels sondés affirment avoir évolué dans un climat défavorable.

Graphique VIII : Avis des professionnels de voyages sur le climat des affaires au Trim4_2022

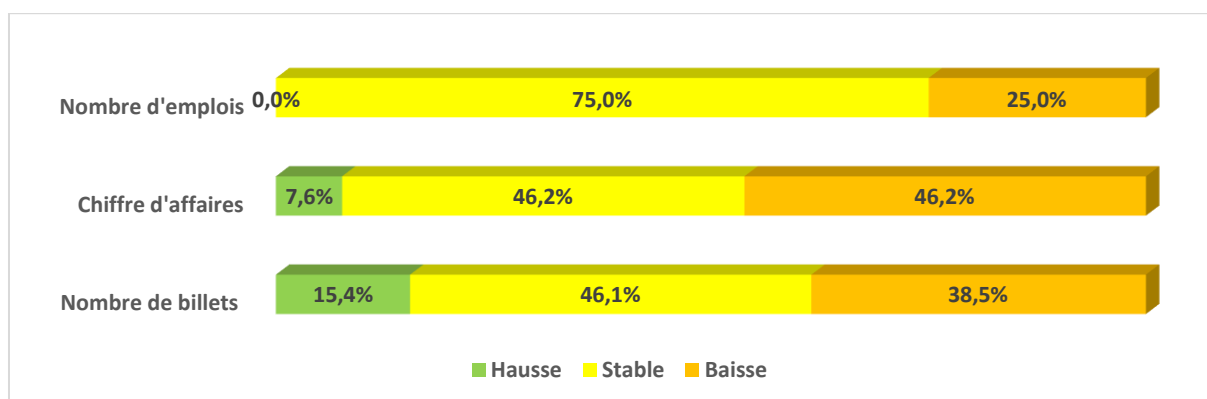


Source : Enquête Obstour/DGT, 2022

Ce climat des affaires délétère a entraîné la baisse du nombre de billets vendus chez 38,5% des promoteurs d'AVT enquêtés et une baisse du chiffre d'affaires chez 46,2% d'entre eux.

Au niveau des emplois, il faut relever que 25,0% des promoteurs sondés ont opéré des suppressions de postes.

Graphique IX : Avis des agents de voyages sur l'évolution des indicateurs de performance des AVT au Trim4_2022



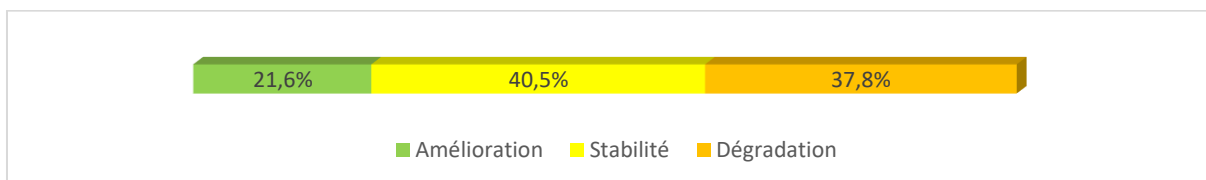
Source : Enquête Obstour/DGT, 2022

II. 2. Perspectives au premier trimestre 2023

II. 2.1. Au niveau de l'hôtellerie

Dans le secteur de l'hôtellerie, relativement au climat des affaires au premier trimestre 2023, les professionnels ne sont pas assez confiants. En effet, une proportion de 21,6% des hôteliers présage un climat favorable contre 37,8% qui estiment que le climat des affaires au premier trimestre 2023 serait morose.

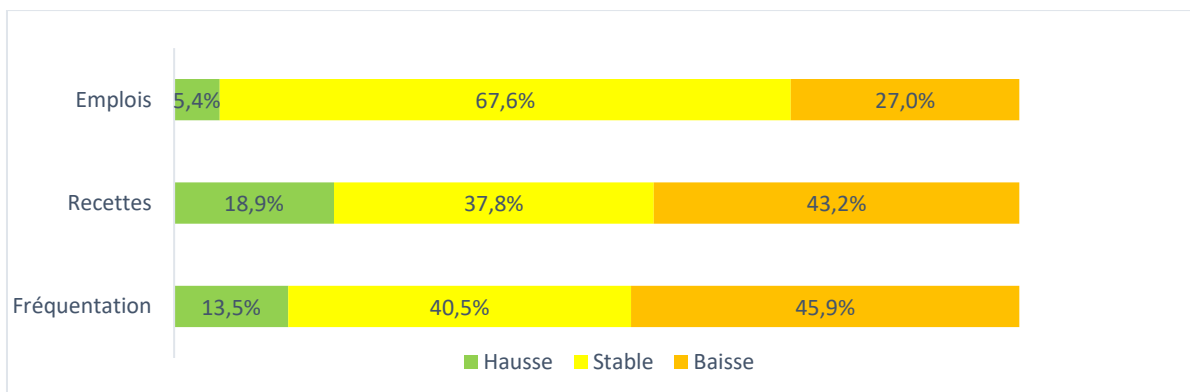
Graphique X : Avis des hôteliers sur le climat des affaires au Trim1_2023



Source : Enquête Obstour/DGT, 2022

Les prévisions des hôteliers par rapport aux indicateurs de performance au premier trimestre 2023 sont présentées dans le graphique suivant :

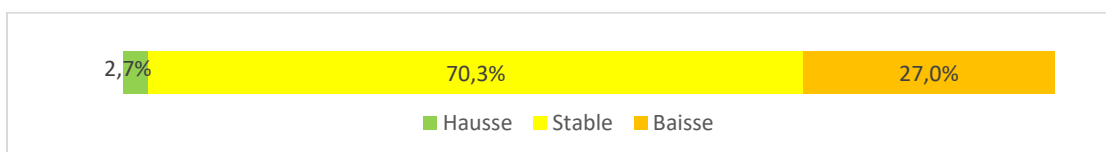
Graphique XI : Prévisions des hôteliers sur l'évolution des indicateurs de performance hôtelières au Trim.1_ 2023



Source : Enquête Obstour/DGT, 2022

Sur le plan tarifaire, seulement une proportion de 27,0% des professionnels envisage opérer des réductions au cours du premier trimestre 2023.

Graphique XII : Réajustement des tarifs hôteliers au cours du Trim1_2023

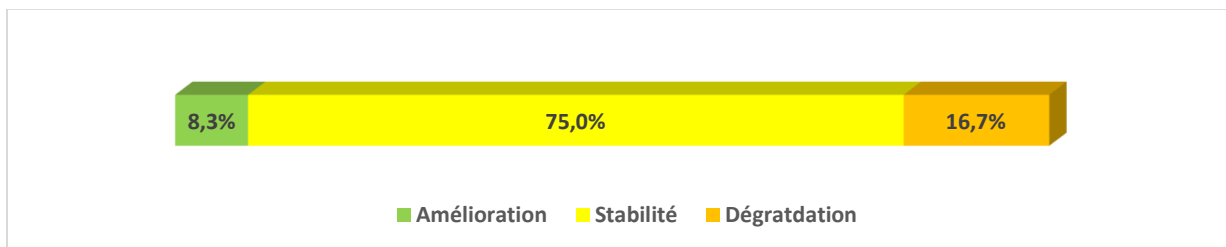


Source : Enquête Obstour/DGT, 2022

II. 2. 2. Au niveau du sous-secteur voyages

Dans le sous-secteur voyages, seulement 8,3% des acteurs sondés présage une amélioration du climat des affaires au premier trimestre 2023 par rapport à celui du quatrième trimestre 2022.

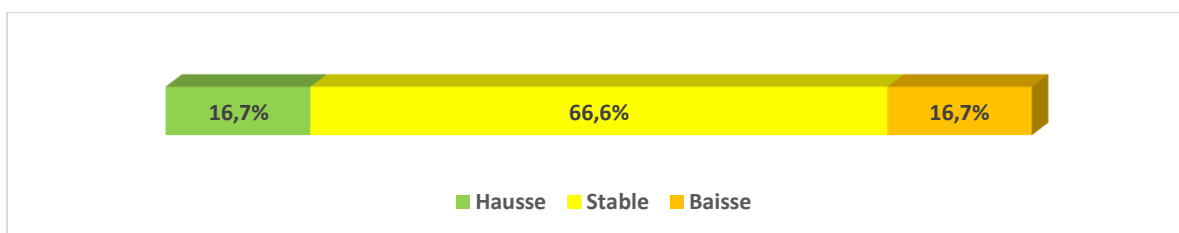
Graphique XIII : Avis des professionnels de voyages sur l'évolution probable du climat des affaires au Trim.1_2023



Source : Enquête Obstour/DGT, 2022

Concernant le chiffre d'affaires au premier trimestre 2023, deux tiers des professionnels de voyages interrogés présagent une stagnation. Quant à la tendance baissière, elle est prévue par 16,7% des acteurs sondés.

Graphique XIV : Avis des professionnels de voyages sur l'évolution du chiffre d'affaires au Trim.1_2023



Source : Enquête Obstour/DGT, 2022

III. Zoom sur le Mémorial Thomas SANKARA



Statut de Thomas SANKARA



Lancé officiellement suite à la réunion consécutive du comité international du mémorial Thomas SANKARA (CIM-TS) tenue à Ouagadougou le 2 octobre 2016, le projet mémorial Thomas SANKARA est un espace de mémoire sur la révolution du Burkina-Faso et des luttes des peuples dans le monde. Il est situé sur le site du conseil de l'entente à Ouagadougou. Ce projet de construction du mémorial est né de la volonté de fédérer plusieurs initiatives visant à honorer et à promouvoir la pensée politique et les actions de la révolution burkinabé de 1983 sous le leadership du président Thomas SANKARA.

C'est un site d'éducation et de réflexion sur les fondements de la Révolution Démocratique et Populaire (RDP).

Le site du mémorial Thomas SANKARA a été ouvert au grand public depuis le 1er juin 2020. Les visites sont gratuites et sont autorisées tous les jours de 08 heures à 18 heures. Les visiteurs sont entre autres des personnes vivant à l'intérieur du pays et des étrangers. En deux ans de fonctionnement, le site a accueilli plus de 165 000 visiteurs.

Il sied de préciser que le mémorial Thomas SANKARA est un élément d'un grand projet, constitué d'un complexe architectural, regroupant en son sein entre autres la « Tour SANKARA » de 87 mètres, un mausolée, une maison des mémoires et un musée, un parc Thomas SANKARA, une salle polyvalente et une salle d'exposition temporaire, une bibliothèque et une médiathèque, etc. Le coût global du projet est estimé à plus de 30 milliards de FCFA.

IV. Informations sur la Journée mondiale du tourisme

Depuis 1980, l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), célèbre chaque 27 septembre la Journée Mondiale du Tourisme (JMT). Cette journée a été instituée pour marquer l'anniversaire de l'adoption des Statuts de l'Organisation en 1970, ouvrant la voie à la création de l'OMT cinq ans plus tard, en 1975. La célébration au niveau mondial de la JMT est organisée de façon tournante.

La 42ème session de la JMT-2022 a été célébrée à Bali en Indonésie sous le thème : « Repenser le tourisme ». L'OMT a décidé de faire passer au premier plan l'humanité et la planète et de rassembler tous les acteurs, depuis les pouvoirs publics et les entreprises jusqu'aux collectivités locales, autour d'une vision partagée en faveur d'un secteur du tourisme plus durable, plus inclusif et plus résilient.

Au Burkina Faso la célébration de la JMT-2022 s'est limitée à un message de Monsieur le Ministre chargé du tourisme sur les médias ainsi que quelques émissions radios télé organisées par les acteurs du secteur compte tenu du contexte qui prévalait.

V. Tourisme infos veille

V. 1. Evènements du quatrième trimestre 2022

-  La 12ème édition des recrétrices, Résidence panafricaine d'écriture, de création et de recherche théâtrale s'est tenue du 29 octobre au 5 novembre 2022 à Ouagadougou sous le thème « Faire Vissage »,
-  La 27ème édition des nuits atypiques de Koudougou (NAK) s'est tenue du 30 novembre au 4 décembre 2022 sous le thème « la culture, outil de cohésion sociale ».

V. 2. Evènements du deuxième trimestre 2023

-  La 20ème édition de la Semaine Nationale de la Culture (SNC) du 29 avril au 5 mai à Bobo Dioulasso sous le thème « diversité culturelle, ferment de l'unité nationale ». L'un des évènements phares de la SNC est le grand Prix National des Arts et des Lettres (GPNAL).
-  La 31ème édition du festival djazz à Ouaga se tiendra du 28 avril au 1er mai au Centre national des arts du spectacle et de l'audiovisuel (CENASA) et sur le site de canal Olympia Yennega à Ouaga 2000.

✚ La 21ème édition du Kundé d’or 2023 qui se tiendra le 12 mai 2023 sous le thème :« Résistance et résilience, le Burkina reste debout ».

IMPORTANT :

Selon l'article 22 du décret N°2004 349/PRES/PM/MCAT/MFB/MCPEA/MATD du 13 Août 2004, tous les exploitants des établissements touristiques d'hébergement sont tenus dans les dix (10) jours ouvrables qui suivent la fin de chaque mois de communiquer à l'administration nationale du tourisme, toutes informations notamment statistiques liées à leur établissement. Toute infraction à cet article sera passible d'une amende de 50 000 f CFA à 100 000 f CFA.

Selon l'article 8 du décret n°2004-350/PRES/PM/MCAT/MFB/MCPEA/MATD du 13 août 2004 les Agences de voyage et de tourisme, afin de valider chaque année leur licence sont obligés de transmettre avec accusé de réception à l'Administration nationale du tourisme un rapport trimestriel d'activités comportant notamment, le nombre de circuits réalisés, les destinations, le volume de ventes et d'émission de titres de transport et les difficultés rencontrées.